



Saint-Antoine-sur-Richelieu

MOT DE LA MAIRESSE



CORONAVIRUS (COVID-19)



Mardi 24 mars 2020



Le gouvernement du Québec a augmenté les mesures de confinement et de distanciation sociale (2 mètres), il a fermé les centres d'achat, les salles à manger des restaurants, il a établi la liste des services qui demeurent ouverts, nous n'en avons pas beaucoup chez nous.

Il est important de respecter toutes les consignes mises en place par les autorités gouvernementales pour se protéger soi-même et les autres. C'est ainsi qu'il faut rester chez soi et ne pas recevoir la famille ou les amis, et garder une distance de 1 à 2 mètres des autres. Respectons ces consignes !

L'isolement volontaire. Ceci est bon pour tout le monde, mais encore plus pour les personnes de plus de 70 ans et à celles qui ressentent des symptômes.

Nous avons la chance d'avoir un commerce très important encore ouvert. Pour que nous puissions y avoir accès encore longtemps, la Municipalité demande aux Antoniennes et Antoniens de collaborer en respectant ce qui suit :

- Téléphonnez à la pharmacie pour faire préparer vos médicaments à l'avance (450-787-4111), payez par téléphone autant que possible et faites livrer votre commande
- Utilisez votre carte de débit ou de crédit pour payer, idéalement sans contact, en évitant ainsi toute manipulation de cartes et d'appareils.
- Utilisez les commerces sans vous y attarder, faites des visites rapides pour des achats de première nécessité
- Évitez au maximum l'argent comptant, c'est un bon véhicule pour les virus.

Nos commerçants veulent pouvoir continuer de vous servir de la meilleure façon malgré la pandémie, respectons les modes de fonctionnements recommandés, facilitons-leur la vie. Aidons-les à nous aider, ils font un travail remarquable !

Nous sommes conscients qu'il est agréable de socialiser, et qu'il est difficile de changer nos vieilles habitudes, mais la situation commande des mesures exceptionnelles, utilisons le téléphone ou les échanges face à face par Facetime, Zoom ou Skype, etc. pour joindre nos parents et amis.

Merci de votre collaboration, nous comptons tous sur chacun pour traverser cette pandémie !

Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu
1060 rue du Moulin-Payet, Saint-Antoine-sur-Richelieu (QC) J0L 1R0
450-787-3497 ; municipalite@sasr.ca

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi, 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30